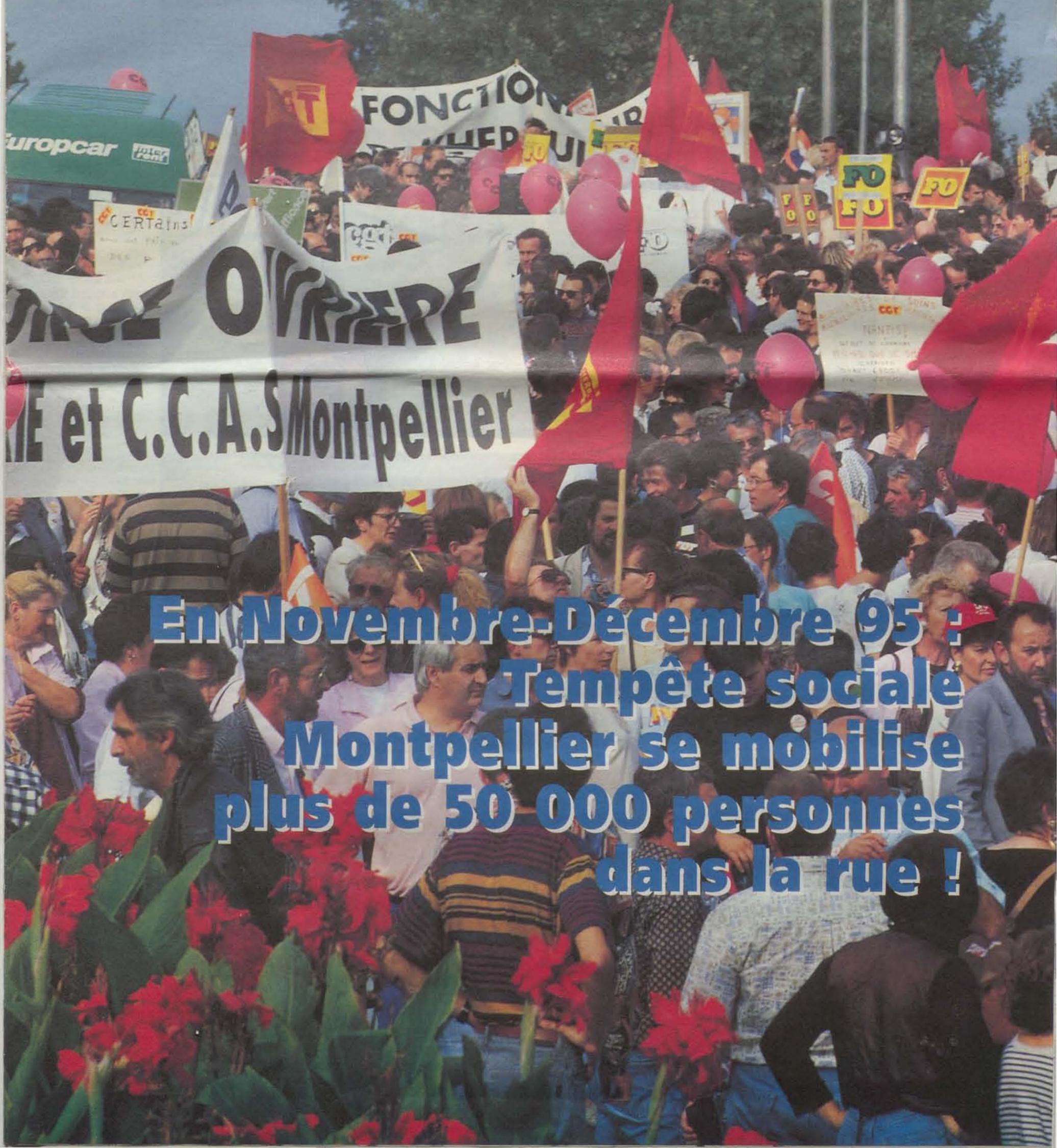


Montpellier

Notre Ville

N°191
JANVIER 1996

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



**En Novembre-Décembre 95 :
Tempête sociale
Montpellier se mobilise
plus de 50 000 personnes
dans la rue !**

Flash back

10 novembre 95 :
Inauguration de la Résidence "Euclide" : 105 logements locatifs à Antigone livrés par l'OPAC.



22 décembre 95 :
Remise officielle des locaux du Mess de la Garnison à la Ville de Montpellier (de gauche à droite : le colonel Hennemann, délégué militaire départemental de l'Hérault et Georges Frêche, Maire de Montpellier).



2 et 3 décembre 95 :
Première Mostra du Livre et du Document Anciens organisée au Carré Ste-Anne.



21 et 22 décembre 95 :
6.000 enfants de la Ville étaient invités par la Municipalité et l'Orchestre Philharmonique à assister aux concerts éducatifs organisés à l'Opéra Berlioz.



Depuis le 21 décembre 95 et jusqu'au 21 janvier 96 :
au Carré Ste-Anne, l'exposition "Les Enfants d'Abord" présente une collection d'objets, ateliers et jeux, sur le thème des "Recyclades".



21 au 28 novembre 95 :
Certificat de bonne conduite, pour l'Opération Drapeau bleu, organisée par la Prévention Routière, la Ville et Midi-Libre.



2 décembre 95 :
Opération "Je donne un jouet" : 5.000 éléments collectés et redistribués par le CCAS de Montpellier aux enfants défavorisés et hospitalisés.



2 décembre 95 :
Congrès National des Malentendants et Devenus Sourds à l'Espace Chaptal.

Le Maire répond au courrier des lecteurs de "Montpellier notre ville"

M. le Maire, vous allez trouver que certaines des questions portent sur des points particuliers?
Mais c'est avec plaisir que j'y répondrai, la vie quotidienne c'est aussi le travail des Maires.

Eh bien, par exemple, pourquoi a-t-on changé les poubelles ? Les gens croient que ça leur coûte plus cher ?

Les poubelles n'appartiennent pas à la Ville mais à la société qui effectue la collecte. Or cette société change régulièrement ou est reconduite par appel d'offres tous les cinq ou six ans. Dernièrement, la société qui travaillait à Montpellier a perdu l'appel d'offres au profit d'une autre qui a soumissionné 2 millions de francs moins cher. Cela constitue donc une économie pour les contribuables au niveau de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Tout naturellement, la société qui termine a repris ses poubelles qu'elle utilisera dans une autre ville et la nouvelle a apporté les siennes, de couleur bleue pour le tout-venant et de couleur verte pour le tri sélectif. Voilà toute l'explication.

Et pour le marché Jean Jaurès, y aura-t-il la guerre ?

Vous faites référence aux déclarations de M. Touchat à Midi Libre, mais M. Touchat est comme moi, il a le sang chaud et bon cœur. Comme tous les artisans, il faisait une préparation d'artillerie pour arriver à un bon accord. Eh bien, c'est fait grâce aux bons offices de Marie Francalanci et Bernard Michel. Une ultime rencontre entre M. Touchat et moi-même a abouti à un accord. Le marché s'installera à partir du 12 Janvier, sur l'emplacement Comédie-Etuves, comme j'en avais fait la proposition pendant la campagne électorale. Par contre, les emplacements ont été attribués à l'ancienneté au registre du commerce et non par tirage au sort. Je demanderai au prochain Conseil Municipal de ratifier cet accord.

Puisqu'on traite des commerçants, parlons des illuminations de Noël...

Eh bien, cette année il y en a eu un peu moins que d'habitude. Mais il faut savoir que la Ville de Montpellier est une de celles qui participe le plus, en France, aux illuminations Or il serait normal que celles-ci, comme dans beaucoup de villes, soient payées par tiers, 1/3 par la Ville, 1/3 par la Chambre de Commerce et 1/3 par les commerçants eux-mêmes. Selon le vieux principe : "aide-toi et le ciel t'aidera". Or tous les commerçants qui font ce travail magnifique de se dévouer pour leurs collègues savent combien il est difficile d'obtenir ces participations. A Montpellier, certains commerçants de certaines rues, font un effort, et ils sont à féliciter. Par contre, beaucoup d'autres attendent que leurs collègues, la Ville, ou la C.C.I. paient à leur place. Il ne saurait en être question car je ne peux charger le contribuable en ces temps de crise sociale. C'est pourquoi, en 1995, la Ville a investi 600 000 F en installations fixes permettant d'installer chaque année des guirlandes. Cet investissement représente près de 70% du coût des illuminations de Noël sur la Ville. On voit qu'on est loin des 33% souhaitables. A la Noël 1997, comme en 1996, la Ville assurera l'illumination des places, les sapins de Noël. Dans les rues, par contre, c'est aux commerçants et à la C.C.I. de faire la décoration. Enfin, pour aider le commerce du centre-ville, la Ville a ouvert gratuitement le parking du Peyrou et, perle de la couronne, elle a modifié le tracé de la première ligne de tramway pour qu'elle passe sur la Comédie afin d'irriguer tout le commerce de l'Ecusson et du centre-ville dans le demi-siècle à venir.

Puisqu'on parle de financement, continuons par le tramway. Qui paiera le tramway ?

Je l'ai déjà expliqué plusieurs fois mais je sais qu'il faudra y revenir souvent. Rappelons que le financement du tramway est assuré par le District de Montpellier, autorité organisatrice. Donc les contribuables de Montpellier, au titre des impôts municipaux, ne participeront pas au financement directeur du tramway. Par contre, les budgets de la Ville, de 1996 à 2000, comprendront quelques dépenses d'urbanisme et de plans de circulation liées au tramway. Le District, lui, aura à financer 1,8 milliard de francs hors taxe 1996. 500 millions seront fournis par les subventions de l'Etat, du Département et de la Région. La subvention de l'Etat, dans ce lot, de loin la plus importante, m'a été assurée par M. Bernard Pons, Ministre des Transports, qui a reçu une délégation que je conduisais et qui comprenait M. Velay, Conseiller Spécial chargé du tramway et Mme Soulas, Conseillère Municipale. 1,8 milliard - 0,5 = 1,3 milliard à financer. La plus grande partie de cette somme est financée par les employeurs de plus de neuf salariés (entreprises, administrations, etc...) qui paient une taxe transport qui a été portée à 1,75 par un vote unanime du Conseil de District, à compter du 1er Janvier 1996, taux égal à celui de toutes les villes qui ont un transport en site propre : Strasbourg, Toulouse, Lille, Nantes, Saint-Etienne, Grenoble, etc... Une autre partie importante sera payée par les nouvelles rentrées de recettes, dues non pas essentiellement aux diminutions des gratuits, même si cela compte, mais surtout aux nouveaux utilisateurs du tramway. Les villes de Toulouse, Strasbourg ou Nantes, pour parler des dernières, ont vérifié que ce nouveau mode de transport : Val pour Toulouse, tramway pour les autres, entraîne une nombreuse et nouvelle clientèle et donc une augmentation importante des recettes. Ce n'est que le restant, soit 10% des 1,3 milliards précités qui sera à la charge des contribuables du District. C'est tout à fait possible en six ans puisque cela correspond grossièrement à la part du District pour le financement de la Piscine Olympique. Comme promis, les impôts du district n'augmenteront pas plus en moyenne sur six ans que l'inflation, paiement du tramway compris.

Parlons un peu du prochain budget. Quelles en seront les grandes lignes ?

Ce sera un budget conforme aux engagements de la campagne. Les économies et l'austérité en seront la colonne vertébrale, tant au niveau du fonctionnement des services que des subventions. Par exemple, il y aura 2% de moins pour le fonctionnement des services. Seuls échapperont à cet effort d'économie les secteurs prioritaires : l'école et la solidarité. Toutes les dépenses sociales augmenteront en moyenne de 6 à 7% et pour exercer la solidarité vis à vis des jeunes, des personnes âgées, des exclus, des démunis.

Un très gros effort sera fait aussi en faveur de l'O.P.A.C. pour aider à la réhabilitation des logements sociaux qui doivent encore l'être, et pour répartir ces logements dans toute la ville, de La Paillade à l'Euclide sur Antigone, de Vertheuil au Gros-Cailly.

Le budget comprendra, bien sûr, des investissements maintenus pour favoriser l'emploi dans les entreprises du bâtiment et des travaux publics. Citons, par exemple, la médiathèque Jean-Jacques Rousseau à La Paillade, le gymnase Olympique à Antigone, le gymnase Busnel dans le 5ème Canton, à Saint-Martin, le stade de la Mosson à 35.000 places, etc...

Un grand projet démarre enfin, la reconstruction de la Bibliothèque Municipale, actuellement au Boulevard Sarrail, sur 5 000 m2 qui passera à Antigone, près de la Piscine Olympique (ouverture 1999 environ) sur 15.000 m2, bâtiment qui comprendra également les Archives de la Ville jusqu'en 1914. Le Budget 1996 comprend l'achat du terrain par la Ville à la SERM, en face l'Hôtel Mercure et les crédits nécessaires aux études.

Si vous voulez, ne laissons pas les lecteurs, nous donnerons plus d'explications en Février sur le budget.

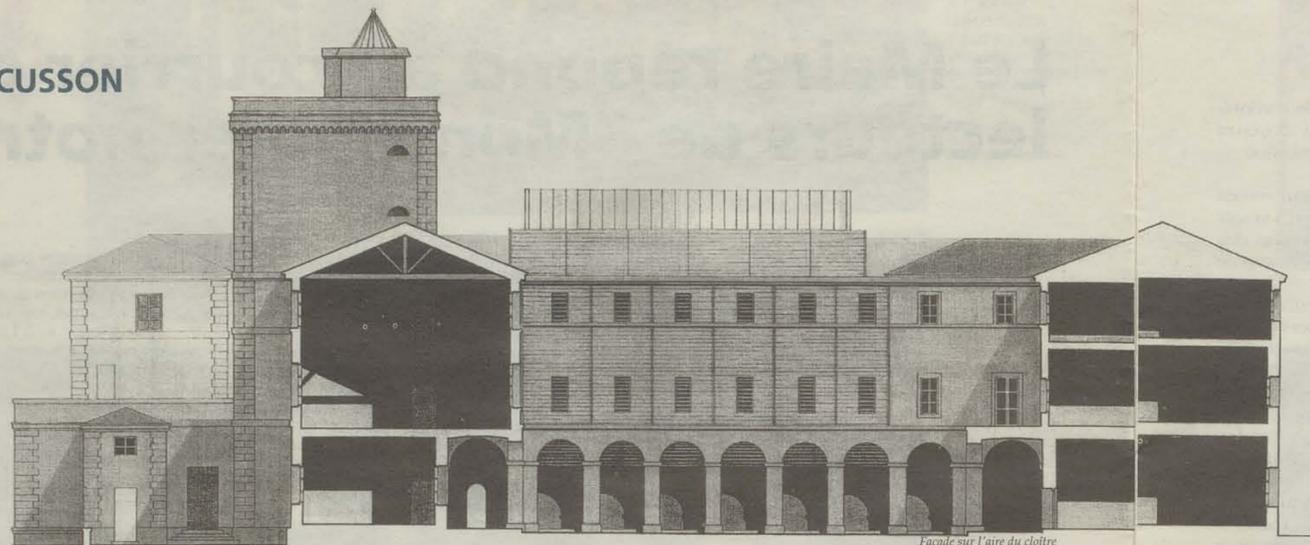
Bonne et heureuse année à tout le monde. Chers Concitoyens et Chères Concitoyennes.

Le MAIRE
Georges FRECHE
Professeur à la Faculté de droit et des Sciences Economiques



Couvent des Ursulines :

ECUSSON



Façade sur l'aire du cloître

LA LIGUE RÉCOMPENSÉE AU PRIX CRISTAL

La ligue nationale contre le cancer vient d'être récompensée dans le cadre du Prix Cristal - catégorie Associations et Fondations. Décerné par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, le Prix Cristal récompense chaque année des associations et des entreprises sélectionnées pour leur transparence et leur communication financière. Pour 1995, la Ligue nationale contre le cancer est la seule association distinguée dans la catégorie associations et fondations.

ASSOCIATION CULTURELLE ET LINGUISTIQUE

Depuis 7 ans, l'ACL propose de nombreuses activités d'enseignement de la langue anglaise pour tous âges et tous niveaux : atelier d'initiation pour les enfants de 5 à 11 ans, cours de rattrapage, soutien ou perfectionnement des jeunes collégiens et lycéens, etc...

Des stages de perfectionnement d'expression orale ou de soutien sont également organisés pendant les vacances scolaires pour les jeunes de 12 à 18 ans. Séjours et mini-séjours sont également organisés chez des représentants anglais en Irlande, Ecosse, Grande-Bretagne et Allemagne. Rens : Association Culturelle et Linguistique 96, Allée des Passerines 34070 Montpellier Tél : 67 27 60 06

RECYCLAGE DES SAPINS DE NOËL

Apportez-nous vos sapins, nous vous offrirons des fleurs. Animations pour les enfants... Les mercredis 3 et 10 janvier 96, de 10h à 16h, le samedi 6 janvier de 13h à 17h. Renseignements : Service des Espaces Verts à Grammont Tél : 67 79 72 01

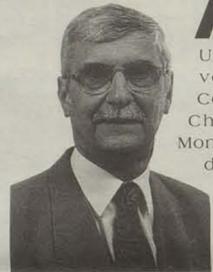
RESTOS DU CŒUR

Le 20 janvier 96, les Lions Clubs aident les «Restos du Cœur» en organisant une collecte dans les grandes surfaces.

SALON PÊCHE-LOISIR

Le Xème Salon Pêche-Loisir du Grand Sud est organisé au Parc des Expositions de Béziers, les 27-28 et 29 janvier 96.

A l'été 1996 s'ouvrira au Couvent des Ursulines les nouveaux locaux du Centre National Chorégraphique Montpellier Languedoc-Roussillon, que dirige avec passion, tenacité et créativité, Mathilde Monnier.

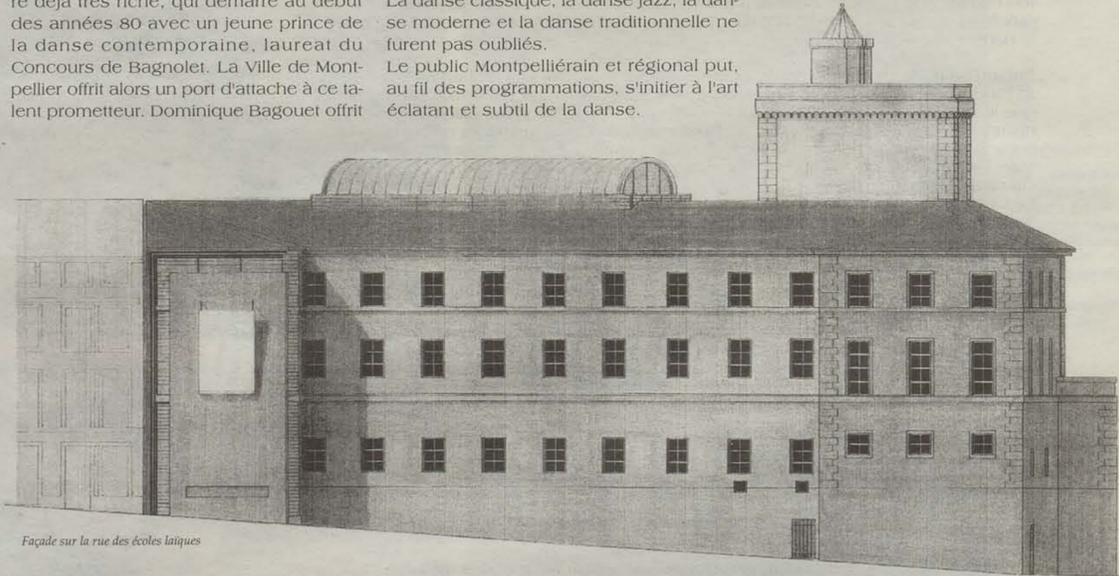


Yves Larbiou
Adjoint au Maire
Charge des Affaires Culturelles

Ce magnifique projet qui se réalise, donnera totalement sa place à la Danse à Montpellier et au-delà, en France et à l'étranger. Montpellier et la Danse, une jeune histoire déjà très riche, qui démarre au début des années 80 avec un jeune prince de la danse contemporaine, lauréat du Concours de Bagnolet. La Ville de Montpellier offrit alors un port d'attache à ce talent prometteur. Dominique Bagouet offrit

à la Ville son génie créatif, et bientôt toute sa renommée internationale. Dominique, à petits gestes, à pas subtils, inventa son style et donna une grammaire fondatrice à la danse contemporaine aux cotés des chorégraphes comme Karine Saporta, Maguy Marin, Jean-Claude Gallota, Régine Chopinot... Au cours des étés 80, sous le ciel étoilé de la Cour Jacques Cœur, tous ces noms firent leurs pas décisifs vers la "gloire" lors du Festival Montpellier-Danse, monté et inventé avec brio pour la Ville par Jean-Paul Montanari, son directeur. Montpellier, avec le Festival Montpellier Danse, avec Jean-Paul Montanari et Dominique Bagouet, devient une des capitales françaises et européennes de la danse contemporaine. La danse classique, la danse jazz, la danse moderne et la danse traditionnelle ne furent pas oubliés. Le public montpelliérain et régional put, au fil des programmations, s'initier à l'art éclatant et subtil de la danse.

Il fallait offrir un espace digne de la création chorégraphique aux danseurs montpelliérains. C'était le souhait ardent de Dominique Bagouet, c'était une nécessité. Aujourd'hui, Dominique est parti après avoir créé le "Saut de l'ange", il chorégraphie dans l'au-delà, les anges. Mathilde Monnier, qui a pris la tête du Centre National Chorégraphique, bénéficiera enfin de bonnes conditions de travail et de création. Dans la continuité exigeante de Dominique Bagouet, Mathilde Monnier connaît l'art du mouvement ouvert au plus grand nombre. Avec ce nouvel espace au Couvent des Ursulines, Montpellier dansera tout au long de l'année.



Façade sur la rue des écoles latiques

Le financement du centre chorégraphique aux Ursulines

Ville :	Etat :	Région :	Département :
21,3 MF	10 MF	3 MF	0,7 MF

la danse trouve son espace

Mathilde Monnier :

"Le centre chorégraphique est un lieu de passage et d'accueil"



Photo: Marc Courtais

Installée à Montpellier depuis deux ans, quelle est votre perception de la Ville ?

Montpellier est une ville conviviale où les projets mis en place ont des chances d'être réalisés. C'est une ville en adéquation, où le rêve peut devenir réalité. J'y vis depuis deux ans. C'est une ville poétique car elle est baignée de lumière, et quand on vient du Nord, on sent la différence. C'est une ville à taille humaine où l'on peut rencontrer les gens. Beaucoup d'artistes s'y sont installés, et nous nous rencontrons. Le Centre Chorégraphique à Montpellier est à l'image de ces rencontres, c'est un lieu de passage, un lieu d'accueil.

Quelles sont pour vous les missions essentielles du Centre Chorégraphique à Montpellier ?

Je suis très attachée au terme «mission», il me semble réitérer l'état d'esprit dans lequel je conçois ce centre chorégraphique. Avec toute mon équipe, nous avons réfléchi dès le départ sur le sens du mot «mission». La 1ère mission c'est, bien sûr, la CREATION, que je pourrais définir comme un mouvement tout à la fois tourné vers l'extérieur, en prise avec le monde, et une intériorité nécessaire pour que puisse s'élaborer et se développer des processus propres à notre fonction d'artiste. La 2ème mission est une mission de SENSIBILISATION. Montpellier est une ville, j'ai pu le constater où beaucoup de gens sont solidaires des autres, à travers des réseaux associatifs et médicaux. Nous, les danseurs, avons une pratique particulière du corps et ce au quotidien. Aussi naturellement, je me suis sentie partie prenante de cette solidarité. Moi-même et mon équipe avons donc très vite rencontré et agit avec d'autres, préoccupées du corps qu'il soit en bonne santé ou souffrant. Je me sens investie du long travail commencé par Dominique Bagouet, à savoir développer le

rapprochement entre le public et les oeuvres chorégraphiques. Jean-Paul Montanari, depuis des années a su intéresser et former un public qui a appris à regarder la danse et à être plus exigeant. Le réseau des danseurs professionnels qui viennent au cours tous les matins est bien l'expression de ce travail en profondeur.

Bientôt, le Centre Chorégraphique disposera d'un nouveau lieu au Couvent des Ursulines. Comment ce nouvel espace, cette nouvelle Maison pour la danse vous permettra-t-elle de réaliser au mieux vos missions ?

Plutôt que de parler de «Maison pour la Danse» qui me semble être un concept trop lié à la production, à la productivité -ce lieu est avant tout un Espace... Un espace de création, de rencontres et d'échanges ouvert sur la Ville. Ce nouvel espace modifie notre rapport aux publics que nous pourrions accueillir sous de nouvelles formes qui n'étaient pas possibles dans notre studio de l'Opéra Comédie. Nous pourrions, aux Ursulines, mettre le public plus en contact avec le processus de la création chorégraphique à travers des ateliers, des répétitions publiques. Nous pourrions mieux

familiariser le public avec le langage propre à la danse, à travers des rencontres, des films, des aspects de la scénographie. Les trois studios permettront régulièrement, par période, d'accueillir d'autres chorégraphes et leurs équipes... Je souhaite travailler avec Jean-Paul Montanari et le Festival Montpellier-Danse, pour penser ensemble les formes d'accueil d'autres artistes. Nous discutons ensemble depuis des mois. La collaboration entre le Festival Montpellier-Danse et le Centre Chorégraphique National est essentielle car elle renforcera la politique de la Danse à Montpellier

Ce nouveau lieu sera-t-il ouvert aux créateurs montpelliérains et à la population ?

Effectivement, par sa disposition très étudiée, ce lieu permettra d'inventer des nouvelles relations pour le public. Ainsi, nous pourrions mener un atelier pour les enfants, et nous pourrions travailler mieux les diverses animations et ateliers que nous menons à l'extérieur. Davantage de public pourra y être accueilli. Les studios seront, comme je l'ai déjà dit, largement ouverts aux chorégraphes montpelliérains, afin que Montpellier danse toute l'année !

UNE JOURNÉE DE STUDIO

De 9h à 10h	Préparation du cours par le professeur
De 10h à 11h30	Cours ouvert aux professionnels et aux danseurs de niveau
De 12h30 à 18h30	Répétition de la Compagnie ou prêt à une compagnie montpelliéraine quand la Compagnie est en tournée
De 18h30 à 23h	Réunion technique autour de la scénographie et des lumières par la Compagnie ou prêt à une compagnie, quand celle-ci est en tournée.

OKÉANOS 96

Le festival de la mer et du vent réunira en avril les passionnés du monde marin et sous-marin aux travers de nombreuses expositions, conférences, animations sans oublier le Festival de l'image. Les professionnels et le grand public seront au rendez-vous. Cette année le thème du festival est l'archéologie sous-marine et le patrimoine maritime. Photographes amateurs ou confirmés sont invités à un grand concours photo sur deux thèmes : la surface et le sous-marin. Les sujets : les groupes humains, les paysages, les bateaux, la faune et la flore, les ports, les plages, la pêche, les sports de glisse etc... Les photos seront sélectionnées sur deux critères : esthétique et originalité, actualité et évènement. De nombreux prix récompenseront les meilleures oeuvres. Pour participer au concours photos les concurrents doivent présenter 1 à 3 photos sur tirage papier en noir et blanc ou papier couleur, avant le 25 mars 1996. Pour tous renseignements contacter Françoise Cros au District de Montpellier. Tél : 67 13 61 61

CONSEILS MUNICIPAUX D'ENFANTS

En raison des grèves, la première Assemblée Générale des petits conseillers municipaux des quartiers Centre-Ville, Mas Drevon, Jeu de Mail-Plan des 4 Seigneurs, qui devait se tenir le vendredi 8 décembre 1995, est reportée au lundi 15 janvier 1996 à 14h, Salle des Rencontres, Mairie de Montpellier.

PARC ZOOLOGIQUE

Ouvert gratuitement au public tous les jours sans interruption, en été de 8h à 19h, en hiver de 8h à 18h, le Parc Zoologique de Montpellier est un magnifique espace boisé de 80 hectares présentant au public près de 150 espèces d'animaux. Une petite brochure éditée par la Ville de Montpellier en propose un plan et ses différents parcours.

CONCERT DE JAZZ

La Salle Renaissance accueille le 20 janvier 96 à 21h, un concert de jazz de Jean-Charles Agoue. Rens : 67 66 36 55



Epidaure :
Le premier centre européen d'information et de prévention du cancer ouvert à tous les publics.

Epidaure est ouvert à tous : petits et grands, enfants, parents, enseignants, médecins et tout professionnel. Epidaure offre une meilleure connaissance des possibilités réelles d'éviter le cancer. A Epidaure, je comprend que :

- le cancer est une prolifération désordonnée et incontrôlée des cellules
 - qu'environ 80% des cancers sont dus à l'environnement et plus particulièrement à nos modes de vie et à nos comportements
 - que de multiples facteurs de risque interviennent, notamment le tabac, l'alcool, l'alimentation
 - que l'on pourrait réduire de 50 à 60% la mortalité par cancer en contrôlant ces facteurs de risque
 - que le contrôle est tout simplement le sens de la mesure, cela s'appelle la prévention.
- A ce jour, Epidaure a reçu 71.025 visiteurs dont 33.690 scolaires et 5.367 participants à des journées de formation.

Premier Centre Européen de prévention, baptisé en 1989, Epidaure est une partie indissociable du Centre Régional de lutte contre le cancer Val d'Aurelle de Montpellier. C'est un lieu de rencontre et de formation où médecins, professionnels de la santé et de l'environnement, universitaires, élus et représentants du monde associatif travaillent et dialoguent sur la santé et sur sa relation avec l'environnement. Epidaure est un lieu unique par le bâtiment qui l'accueille et par ses contenus. Une exposition permanente, imaginée avec le concepteur des expositions de la cité des Sciences de la Villette, sert de base, interactive et régulièrement renouvelée, à la transmission des messages et des connaissances. Cette exposition comprend :

- des bornes écrans, des panneaux, des films, un diaporama distribuant de l'information à divers niveaux de connaissance.
- des zones où le visiteur devient acteur, il se transforme en responsable de sa santé en jouant grâce à des outils interactifs : enquête sur une journée ordinaire, autotest, machine à fumer...
- des petites salles où les animateurs peuvent répondre aux questions, susciter les discussions et faire réagir sur des créations de différents groupes (scolaires ou autres) qui y sont exposées.

Pour les scolaires, les visites sont préparées avec les enseignants qui sensibilisent leurs classes avant leur venue et font le bilan des acquis après, dans un

souci d'évaluation. L'équipe d'Epidaure comprend des enseignants, des psychologues, des communicants, des médecins de santé publique. Une équipe de chercheurs INSERM, CNRS et Universitaires et de nombreux cliniciens et biologistes du C.R.L.C. Val d'Aurelle sont aussi largement associés aux activités d'Epidaure. Ceci permet de développer de nombreux travaux dans des domaines complémentaires :

- acquisitions de connaissances sur les facteurs pouvant porter atteinte à la santé (épidémiologie)
- mesure de l'état de santé des populations
- représentations de la santé et facteurs les influençant
- création d'outils et de programmes de communication
- méthodologie d'évaluation des moyens d'actions proposées en terme d'acceptabilité (séduction, préférence), de compréhension, de mémorisation (court, moyen et long termes), de résultats (modification des comportements).

Enfin, l'équipe met en place de nombreuses actions de formation en éducation à la santé et développe aussi une recherche, des productions et des enseignements dans ce domaine.

Dans l'avenir, tout en poursuivant ces activités, le Centre souhaite s'orienter vers une plus grande ouverture sur l'extérieur et sur le monde des adultes.

Les actions porteraient tant dans le domaine du transfert d'informations que dans celui de la formation, en particulier des formateurs eux-mêmes, des outils de communication, de l'évaluation et de la recherche. Epidaure devrait devenir un centre de référence pour l'évaluation des outils et programmes ayant pour objectifs la santé.

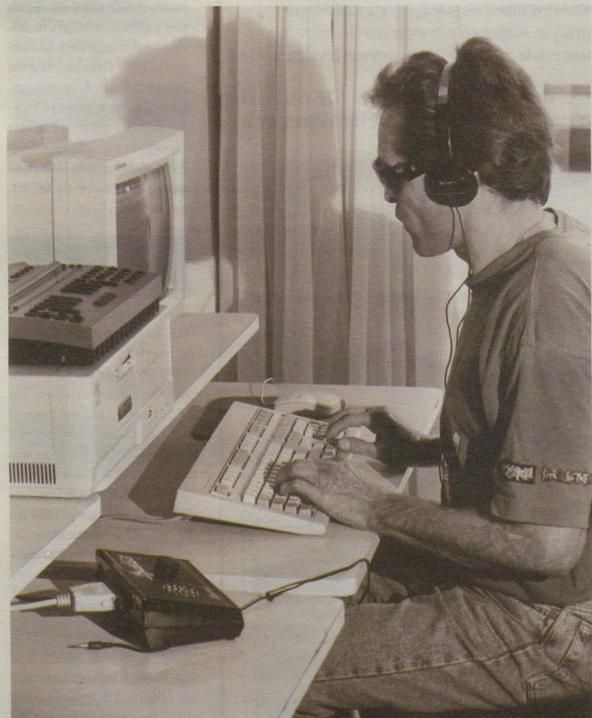
La construction d'un centre de recherches sur le même campus qu'Epidaure et le C.R.L.C., dans lequel sera installée une équipe INSERM ayant pour thématique « l'épidémiologie et l'évaluation en santé publique » devrait faire de ce site un « phare-santé » pour l'Europe du Sud.

Epidaure
Espace de prévention des cancers
Rue des Apothicaires
Parc Euromédecine
34094 Montpellier Cédex 5
Tél : 67 61 30 00



G. Frêche, J. Louis LAMARQUE, Philippe SAUREL ont récemment rencontré l'équipe d'Epidaure.

Association Horizon : la lumière dans la nuit
Aide personnalisée aux étudiants non-voyants



Quand on est étudiant et non-voyant, comment prendre connaissance des cours ? Comment réviser ? Comment travailler en bibliothèque ? L'Association HORIZON Lumière dans la Nuit, créée à Paris en 1985 et implantée à Montpellier depuis près de six ans, a mis en place à cet effet, un service « sur-mesure » d'aide personnalisée aux étudiants handicapés, afin de les soutenir dans leur cursus universitaire. L'une de ces mesures concerne la mise en place du Centre Télématique, ouvert gratuitement aux étudiants handicapés, à la Faculté Paul-Valéry (bâtiment A, Salle 08). Ce centre fonctionne autour de quatre idées majeures :

- INFORMER les étudiants des moyens techniques à leur disposition (visio-braille, synthèse vocale, logiciels adaptés...)
- FORMER les étudiants à l'utilisation de ces différents matériels et logiciels,
- COORDONNER les compétences des enseignants spécialisés (l'Association travaille en relation étroite avec le Centre de Rééducation pour Déficiants Visuels de Clermont Ferrand)
- DEVELOPPER la synergie entre les différents lieux de formation en permettant de nombreux échanges grâce à la télématique

CENTRE DE TELEMATIQUE
Université Paul Valéry
Salle 08 - A Route de Mende
34090 Montpellier

L'Association HORIZON oeuvre pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées grâce à une plateforme de moyens diversifiés :

- Création d'un village européen
- Information des personnes handicapées (émissions radiophoniques, journal...)
- Aide personnalisée aux étudiants handicapés
- Atelier permanent de recherche d'emploi
- Activités de loisirs, sport et culture
- Aide technologique et pédagogique aux centres de formation de Roumanie
- Raids VTT Aventure adapté aux déficients visuels
- Centre de formation professionnelle pour personnes handicapées
- Formation permanente des personnels d'entreprise
- Formation aux matériels spécifiques des personnes handicapées visuelles
- Partenariat avec de grande entreprises
- Formation de formateurs et d'animateurs
- Centre de ressources
- Centre d'évaluation du niveau de compétences professionnelles
- Evaluation ergonomique : détermination des outils spécifiques aux personnes handicapées visuelles

A Montpellier, l'Association HORI-



Chorale Age d'Or



Atelier floral



Bal costumé

SOLIDARITE



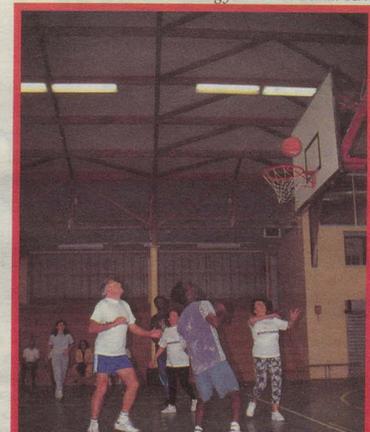
Soins à domicile



Aide-ménagère



Activité marche



Basket au gymnase Les Beaux-Arts

Montpellier solidaire de l'Age d'Or

Avec coeur, avec attention, Montpellier s'emploie à rendre la Ville plus solidaire, plus fraternelle vis à vis de ses aînés. Pour faire face aux problèmes du vieillissement de la population aggravé par la modification des relations familiales et le faible niveau de vie des retraités, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), principal outil de solidarité de la Ville, a mis en place des services concourant au maintien de la personne âgée dans son cadre de vie et son quartier.

Ces services, mis à la disposition des retraités, visent à faciliter la vie domestique, à réduire l'isolement, à rassurer contre les incidents possibles, à apporter des soins d'hygiène et de santé nécessaires.

D'autre part, le Service de l'Age d'Or, et les dix huit clubs de retraités offrent une palette variée de distractions, et garantissent une animation à longueur d'année. Parallèlement à la politique de maintien à domicile, la Ville a développé des structures d'hébergement de qualité. Sept résidences-foyers médicalisées permettent d'accueillir les personnes qui ne veulent ou ne peuvent plus rester chez elles. L'âge moyen d'admission dans ces établissements a dépassé 81 ans. Les résidences-foyers ont dû s'adapter pour faire face aux besoins d'une population dont le très grand âge engendre souvent une perte d'autonomie physique ou psychologique. Montpellier, ville jeune, n'oublie pas ses aînés et met tout en oeuvre pour leur permettre de

Vivre chez soi

La politique de maintien à domicile est une des grandes options de la politique gérontologique. C'est pourquoi, à travers sa direction Aide et Maintien à Domicile, le Centre Communal d'Action Sociale propose quatre services de prévention et d'accompagnement qui permettent aux personnes âgées, malades ou en situation de handicap de rester chez elles, de mieux vivre au quotidien et de rompre leur isolement. La coordination des différents services rendus est assurée par une assistante sociale qui, tout en privilégiant l'aspect qualitatif des services rendus, apporte ses conseils et son concours technique.

Portage de repas à domicile

Plus de 60.000 repas ont été livrés à domicile en 1995

Créé en 1984, le service de portage de repas à domicile contribue au succès de la politique de maintien à domicile mise en oeuvre par la Ville et le CCAS. Les repas sont confectionnés par la Cuisine Centrale. Dès la fin de la cuisson, les plats cuisinés sont conditionnés en barquettes individuelles puis introduits dans une cellule de refroidissement qui en abaisse la température jusqu'à 4°C en une demi-heure. Ils sont entreposés en chambre froide à 3°C. Ce processus assure une parfaite hygiène aux plats cuisinés. Les tournées de distribution sont assurées par des véhicules réfrigérés garantissant une parfaite

conservation des denrées. Six repas hebdomadaires sont servis dans l'année, jours fériés inclus, à l'exception des dimanches. Leur livraison est effectuée tous les deux jours, trois fois par semaine, par du personnel CCAS parfaitement formé à ce type de service. Sains, équilibrés, les menus sont élaborés par une diététicienne et peuvent tenir compte des régimes. Ce service est réservé aux personnes âgées ou handicapées qui ne peuvent se déplacer en raison de leur état de santé, mais qui ne nécessitent pas une hospitalisation.

L'aver un sol, faire des courses, aller chez un médecin, ... autant de tâches qui peuvent devenir difficiles à assumer. Par sa présence régulière et durable, l'aide ménagère apporte aux personnes âgées aide matérielle et accompagnement. Le service aide-ménagère de la Ville de Montpellier assure cette prestation auprès de 850 bénéficiaires grâce à



l'intervention de 100 aides-ménagères. L'aide-ménagère ne se limite pas aux tâches domestiques. Elle est aussi capable d'aider les personnes pour lesquelles elle travaille dans d'autres domaines : faire les courses, remplir des papiers administratifs et surtout être à leur écoute.

Service d'aide ménagère

850 personnes bénéficient à Montpellier du service d'aide-ménagère de la Ville.

Age d'Or est un club municipal rattaché au Centre Communal d'Action Sociale qui propose aux personnes du 3ème âge des activités de loisirs, de culture ou de sport (1). Des tarifs réduits sont consentis pour les manifestations culturelles de la Ville, et de nombreux voyages, excursions et animations sont organisés. Pour s'inscrire à l'âge d'Or, il faut avoir 60 ans, ou être retraité, ou être invalide, et ha-

biter Montpellier. La carte est délivrée gratuitement. Une participation financière est demandée pour les sorties et certaines animations. Pour s'inscrire se présenter à la Mairie, au Service Age d'Or, muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

La carte âge d'or

Un véritable passeport pour le temps libre.

Les Clubs de retraités

Au cœur des quartiers, des structures accueillantes pour les retraités.

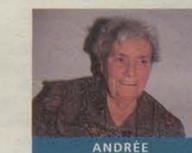
Dix huit clubs de retraités fonctionnent dans les différents quartiers de la Ville. Une centaine de repas y sont servis quotidiennement. Chaque club propose diverses animations : bals, jeux de Loto, concours de belote, de scrabble, atelier de relaxation, excursions aux beaux jours, repas au moment des fêtes de fin d'année... Un éducateur sportif dispense dans chacun des clubs des cours de gymnastique douce. Des ateliers-mémoire ont été mis en place dans certains clubs et à l'Age d'Or, en partenariat avec la CRAM. En avril dernier, un nouveau club a vu le jour : le club Jacqueline Maillan à la Croix d'Argent. Parallèlement, les anciens clubs

de la Ville font l'objet de travaux d'agrandissement et d'embellissement comme le Club Jeanne Galzy qui, depuis le printemps dernier, dispose d'une grande salle commune de 180 m², ou le club des Aubes qui a été entièrement rénové l'année dernière. Certains sont réinstallés dans les locaux neufs et mieux adaptés. C'est le cas du Club du Lac (anciennement des Tritons) qui a été emménagé en mars 95 dans la nouvelle Maison Pour Tous Georges Brassens. Cette nouvelle localisation permet aux retraités de participer pleinement à la vie du quartier et de développer des activités inter-générationnelles au sein de la Maison Pour Tous.

Club Paul Valéry

Portraits

Installé depuis 1990 dans les locaux de la Maison Pour tous Marcel Pagnol, le Club Paul Valéry bénéficie de locaux modernes et d'un environnement agréable. Aujourd'hui, le club compte 120 adhérents. Le programme proposé est le même que dans les autres clubs de la Ville avec une tendance prononcée pour la fête.



ANDRÉE



DIEGO



MARIE-LOUISE

«On passe vraiment des bons moments ici. Je suis une fan de danse et, quand on danse le vendredi, je me régale. J'ai des problèmes de cheville mais cela ne m'arrête pas. Même avec des béquilles, je continuerais à danser.»

C'est un des piliers du club et on se sent heureux d'être là, ce retraité espagnol, montpelliérain depuis 1964. Assis au milieu des dames qui tricotent, il affirme, jovial, l'oeil plein de malice «je les surveille pendant qu'elles travaillent...»

«On s'entend bien tous, on forme une grande famille. Et on a une hôtesse formidable. On s'occupe et on passe un bon moment. Regardez ces petits chats s'ils ne sont pas mignons !»

POUR BÉNÉFICIER DU SERVICE REPAS A DOMICILE

Certaines conditions doivent être remplies pour pouvoir bénéficier de ce service :

- habiter Montpellier
- être retraité
- être titulaire d'une pension d'invalidité ou d'une allocation d'adulte handicapé
- être en maladie de longue durée et avoir plus de 55 ans
- être dans l'impossibilité de se déplacer

La participation financière est calculée en tenant compte des revenus de chaque bénéficiaire. Renseignements : CCAS - Direction Aide et Maintien à domicile 2, rue Montpelliérret - BP 2155 34027 Montpellier Cédex Tél : 67 14 57 57

SERVICE DE SOINS A DOMICILE :

Les conditions d'admission :

- habiter Montpellier
- être âgé de plus de 60 ans
- justifier d'un état de santé nécessitant une prise en charge médicale



Service de soins à domicile

Un accompagnement quotidien par des professionnels de la santé.

Seul ou en complémentarité avec d'autres prestations, le service de soins à domicile doit permettre à chacun de pouvoir rester librement dans sa maison, son quartier, son environnement, en toute sécurité et confort. Le service de soins à domicile du CCAS, agréé par la DDAS, accompagne les personnes de grand âge, diminuées ou isolées dans les actes de la vie quotidienne :

- toilette et soins d'hygiène
- soins infirmiers (pansement, injections,

surveillance de tension...) - soins de pédicurie et autres prestations. Les intervenantes sont toutes diplômées d'Etat. L'équipe soignante est composée de trois infirmières dont une coordinatrice, et de neuf auxiliaires de soins. Elles assurent, dans le cadre d'une prise en charge paramédicale, autant d'actes nécessaires au maintien à domicile. Elles facilitent le retour à domicile après un séjour en milieu hospitalier. Elles contribuent, par leurs actions au quotidien, à prévenir la dépendance.

Télé-alarme : le gardien de votre sécurité, 24h sur 24

Près de 600 personnes bénéficient du dispositif de sécurité que constitue la télé-alarme.

Moyen de lutte contre l'isolement, la détresse, la maladie ou l'accident, la télé-alarme depuis son installation en mai 1980, a radicalement changé la vie des centaines de Montpelliérains qui l'utilisent. Le principe est simple. En cas de malaise ou de chute, il suffit d'effectuer une pres-

sion sur la commande du petit appareil portatif, ou autre accessoire mis à disposition. Ce petit geste déclenche la mise en action du transmetteur qui compose automatiquement Le Centre de Secours des sapeurs-pompiers du District de Montpellier. Il est possible alors de dialoguer avec l'opérateur du Centre.

18 CLUBS POUR LES PERSONNES AGÉES À MONTPELLIER

Aiguelongue Cité de l'Aiguelongue Tél : 67 54 53 72	Docteur Bonnet Rue des Etuves Tél : 67 60 76 02	Clémentville Tél : 67 92 03 25	Paul Valéry Maison Pour Tous Marcel Pagnol 64, route de Lavérune Tél : 67 27 35 96
Albert 1er Place Albert 1er Tél : 67 52 27 70	Paul Boulet Square Guillaume Apollinaire Tél : 67 40 43 87	Le Lac Maison Pour Tous G. Brassens Tél : 67 45 11 60	Marie Durand 105, rue Gustave Eiffel Tél : 67 75 65 40
Les Aubes Rés. Foyer les Aubes Av. Saint André de Novigens Tél : 67 72 98 83	Cavalerie 28 Rue de la Cavalerie Tél : 67 79 09 81	Laure Moulin 45, rue Frédéric Bazille Tél : 67 65 48 60	Charles Claude rue Sainte Ursule Tél : 67 60 74 88
Antonin Balmes Place de l'Europe Tél : 67 22 48 56	Figurelles Place A. d'Aubigné, Cité Gély Tél : 67 58 88 64	Lemasson 8, rue Ripoli Tél : 67 42 80 81	Jacqueline Maillan 123, rue Georges Brassens Tél : 67 42 43 07
Baroncelli Avenue de Bologne Tél : 67 75 65 83	Jeanne Galzy 14, Allée de	Vincent Scotto Esplanade de Celleneuve Tél : 67 45 53 86	

PROGRAMME AGE D'OR

15 janvier
Visite guidée du Domaine de Grammont

17 janvier
Excursion à Oppida en Provence

18 janvier
Loto des retraités avec les Frères Bougnats

19 janvier
Sortie géologique dans le Bassin de Lodève

22 janvier
Film conférence : La Syrie

23 janvier
Etang du Ponant

24 janvier
Promenade avec l'APIEU : "Dans le lit du Verdanson"

25 janvier
Atelier Prévention Routière

28 janvier
Opéra salle Berlioz : "Tristan et Isolde"

1er février
Thé dansant à Grammont
Atelier Prévention Routière

4 février
Concert de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier

5 février
Excursion à l'Abbaye St Roman

6 février
Diaporama : Rome aux multiples visages

8 février
Loto des retraités avec les Frères Bougnats

9 février
Conférence de l'Université du Tiers Temps : "Qui était donc Socrate?"
- Visite du Château de Castrics

11 février
Opéra salle Berlioz : "Tristan et Isolde"

12 février
Visite des Archives Municipales.

15 février
Thé dansant à Grammont.

(1) cf page 11

Qualité de la vie en résidence-foyer



Destinées à ceux qui ne désirent plus ou ne peuvent plus continuer à vivre en logements individuels -sans pour autant renoncer à leur indépendance et à leur autonomie-, les résidences-foyers gérées par le CCAS constituent une bonne solution.

7 résidences-foyers...

Sept cent personnes sont accueillies dans les sept résidences-foyers de la Ville.

Les résidences-foyers sont des établissements médicalisés offrant des réponses aux besoins inhérents à la dépendance physique et psychique des personnes. Outre les services traditionnels offerts par les soins médicaux (infirmier, aide-soignant, kinésithérapeute), le CCAS a obtenu dans le cadre de contrat d'objectifs avec la DASS le recrutement de médecin-gériatre et d'ergothérapeute vacataire. Des "projets de vie" ont pu être mis en place pour la prévention du vieillissement. Les usagers et leurs familles, ainsi que les représentants du personnel, sont étroitement associés à ce programme grâce aux conseils d'établissement fonctionnant dans chaque résidence. Des chartes de jumelage ont été signées entre groupes scolaires et établissements, favorisant les relations intergénérationnelles autour de rencontres régulières, comités de lecture, et fêtes traditionnelles (carnaval,

Noël, fête de la musique...)
La musicothérapie, la gymnastique douce, les séances en piscine pratiquées tout au long de l'année, obligent la personne à une ouverture vers l'extérieur, lui permettant de se sentir mieux intégrée.
Un programme de réhabilitation et d'adaptation des structures aux problèmes posés par le très grand âge, a été engagé. En particulier la résidence St. Côme et la résidence des Aubes ont été entièrement réhabilitées.
Parallèlement, un plan de formation du personnel à l'encadrement des personnes du 3ème et 4ème âge a été mis en place.
En matière d'équipement, deux projets sont en train de voir le jour :
- la création d'unités spécifiques pour les personnes désorientées à la résidence-foyer Michel Belorgeot
- la construction d'une résidence-foyer pour personnes dépendantes et désorientées à Val de Croze.

LISTE DES RESIDENCES-FOYER

Résidence-Foyer "Les Aubes" :
Avenue Saint André de Novigens
Tél : 67 72 06 98 ou 67 79 51 80

Résidence-Foyer "Campériols" :
Avenue des Moulins
Tél : 67 40 04 44

Résidence-Foyer "Montpellier" :
3, rue Fabre
Tél : 67 66 14 98

Résidence-Foyer "Paul Valéry" :
Route de Lavérune
Tél : 67 42 80 33

Résidence-Foyer "Saint-Côme" :
13, rue Ecole Normale
Tél : 67 63 55 33

Résidence-Foyer "La Carrière" :
Ouverture octobre 1988

Résidence-Foyer "Michel Belorgeot" :
Impasse Moulins
Tél : 67 40 04 44

Une nouvelle résidence-foyer au Val de Croze : Simone Demangel

La résidence-foyer du Val de Croze accueillera 82 résidents au printemps prochain.



Construite dans un site de qualité sur un terrain jouxtant le parc de Bagatelle dans un quartier jouissant de commerces de proximité et d'équipements publics, bénéficiant d'une vue dégagée sur la campagne environnante, la nouvelle résidence-foyer Simone Demangel offrira des conditions optimales de fonctionnalité et de confort, et tendra à instaurer un climat de convivialité. Cette nouvelle résidence s'inscrit dans un projet gérontologique :
1) adapter l'institution à la demande actuelle : accueil, hébergement et prise en charge de personnes autonomes, à mobilité réduite, désorientées (alzheimer et apparentée)
2) offrir un lieu de vie qui pri-

vilégie plaisir de vivre, sécurisation, et permet de rompre l'isolement
3) proposer des services et activités à visée préventive et thérapeutique dans des locaux ad-hoc, afin de maintenir l'autonomie de la personne et d'éviter les conséquences d'un vieillissement pathologique.
4) promouvoir un partenariat (familles, proches, aidants, associations, bénévoles...)
5) créer deux unités spécifiques :
- une unité de 12 lits pour personnes en perte d'autonomie physique, située au rez-de-chaussée
- une unité de 10 lits pour personnes désorientées et/ou atteintes de la maladie d'Alzheimer.
6) réaliser une expérience de jour. L'unité de 10 lits précitée comprendra en sus, quatre places d'accueil à la journée. Elle proposera ainsi une aide aux familles s'occupant à domicile d'un parent dépendant. Elle constituera un espace de socialisation pour des personnes souvent isolées en raison de leur handicap.

SPORTS

L'élan sportif de l'âge d'or

Ils sont des centaines, chaque semaine, à bénéficier des activités sportives mises en place par le Service de l'Age d'Or.



L'une des caractéristiques de notre fin de siècle réside, grâce aux progrès de la science et l'amélioration de nos conditions de vie, dans le retard du vieillissement et l'apparition d'une génération de retraités, plus jeunes et plus disponibles. La prise en compte de son corps et de sa nécessaire valorisation, entrent aujourd'hui dans les préoccupations de nos aînés, au même titre que l'entretien de leur mémoire et de leurs capacités intellectuelles.
La Ville de Montpellier, par l'intermédiaire du CCAS, a donc décidé de répondre à cette attente et de développer, au sein du Service de l'Age d'Or, une mission plus ouverte sur les activités sportives et physiques.
Toutes les personnes retraitées de la Ville, âgées de plus de 60 ans et inscrites dans un club de la ville ou à l'Age d'Or, peuvent ainsi bénéficier gratuitement de

nombreuses activités organisées dans les clubs ou dans les équipements sportifs municipaux mis à leur disposition : Basket au gymnase des Beaux-Arts, Gymnastique douce dans 13 clubs Age d'Or, Ping-Pong à la Maison Pour Tous Georges Brassens, activités marche sur les parcours sportifs municipaux, natation dans les piscines municipales, relaxation au Club Laure-Moulin...
Pour faire face à cette nouvelle demande, le Service de l'Age d'Or a créé un poste d'animateur sportif, confié depuis deux ans à un jeune lyonnais d'origine, Eric Veron. La création du groupe des "Tchoutchous" qui rassemble plusieurs membres des clubs autour de mouvements gymniques synchronisés, rythmés et chorégraphiés, reflète le besoin des retraités de rester éveillé à la vie sociale. L'activité en groupe, facilitée de fait, les échanges, les rencontres et favorise une certaine émulation.
Tous les ans, les Olympiades des retraités marquent un temps fort dans l'actualité sportive des clubs de la ville. En 1995, 800 participants se sont affrontés autour de différentes épreuves, mêlant la performance physique à l'expression artistique.
Les activités "intergénération" déjà en place dans certains clubs de la ville autour de comités de lecture ou ateliers de costume, s'étendent à la pratique sportive. Le 27 octobre dernier, l'équipe de Basket de l'Age d'Or créait en effet une première, en rencontrant les jeunes du Petit-Bard pour une rencontre amicale. Une initiative mise en place avec Luc Gisdal, agent de développement local de la DIS et qui pourrait ouvrir la voie à d'autres manifestations de ce genre.

ERIC VERON

Le sport, vecteur de développement intégral

Lyonnais d'origine, Eric Veron a suivi à l'UREPS de Montpellier une formation en éducation physique prolongée d'une maîtrise en réadaptation. Animateur sportif rattaché au Service de l'Age d'Or, il intervient aujourd'hui dans les clubs et les résidences-foyers de la ville, pour un programme adapté aux besoins de chacun, mêlant toujours l'exercice physique et la convivialité :
"La diversification des activités physiques et sportives mises en place depuis 1993, s'est faite un peu à la demande des retraités. Aux activités de maintien en forme se sont ajoutées progressivement de nouvelles propositions, comme le basket, le ping-pong ou la marche, adaptées aux possibilités physiques des personnes âgées.
Les retraités prennent conscience qu'une seule heure d'entraînement par semaine n'est pas suffisante. Ils se déplacent donc dans différents clubs pour suivre, de leur propre chef, de nouvelles activités. Cette démarche, plus autonome, leur permet de découvrir des horizons nouveaux, de tisser un



réseau de relations plus étendu, d'apprendre à s'intégrer partout."
Ainsi, de plus en plus, l'activité physique représentée comme un moyen de retrouver la santé purement physique et corporelle, est perçue comme un moyen privilégié d'atteindre un plaisir et un bien-être général, et donc un développement intégral de soi, physique, social et psychologique.
Depuis septembre 95, environ 250 personnes bénéficient chaque semaine des activités physiques mises en place par le Service de l'Age d'Or.

RENSEIGNEMENTS :
Direction de l'Age d'Or :
Tél : 67 14 57 88

En piste

Le Comité Montpellierain de ski fête cette année son 25ème anniversaire. Pour son président Maurice Lallanne, la vocation de son association «c'est de démocratiser au maximum la pratique du ski» en proposant à ses adhérents des sorties en week-end ou des séjours.



Le Comité Montpellierain de Ski

La plupart des séjours ont lieu dans les Alpes, dans les stations de Val d'Isère, de Méribel, de la Plagne ou des Arcs. Les week-ends, qui débutent le vendredi soir, se déroulent à Serre Chevalier, à Vars...
«Nous voulons enlever à tous les participants le maximum de souci matériel pour qu'ils puissent skier l'esprit tranquille. Nous affrétions un car ; ils n'ont donc pas le souci de conduire, nous leur fournissons les forfaits et réservons en pension complète des hôtels sympas à des prix très très étudiés. Le soir, nous veillons aux animations. Certains ne peuvent ou ne veulent pas skier, ils peuvent se balader dans la nature et prendre de grands bois d'air pur vivifiant».
Pour contacter le Comité Montpellierain de ski, téléphonez au 67 29 87 74.



M. Lallanne, le Président

Le Comité Montpellierain de ski tient une permanence hebdomadaire à la Maison pour Tous l'Escoutaire le mercredi de 18h à 19h30.
Les prochains week-ends :
• St. François - Lonchamps
27 / 28 Janvier 1996
Tél renseignements : 67 42 04 45 (le soir)

• Serre - Chevalier
10 / 11 février 1996
Tél renseignements : 67 07 15 03 (HB)

• Séjour à Méribel du 30 mars au 6 avril
Tél : 67 29 87 74 (le soir)

82,8 MF de moins pour Montpellier c'est l'impact des mesures Balladur et Juppé sur les dotations de l'État

Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)		1994	1995	1996	Cumul
La Dotation Globale de Fonctionnement, c'est la participation de l'Etat pour le fonctionnement des villes. Elle représente 30% du budget des recettes d'une ville. Elle est en constante diminution. Aujourd'hui, elle est de l'ordre de 25%. En effet, l'Etat ponctionne sur ce budget à une dotation de solidarité rurale (D.S.R.) qui pénalise fortement les villes et en particulier les grandes villes.					
Ce que Montpellier aurait dû toucher		346.297.000 F	352.010.901 F	360.811.173 F	
Ce que Montpellier touche avec les mesures prises par Balladur et Juppé		337.297.000 F	341.470.000 F	346.100.000 F	
Perte		-9.000.000 F	-10.540.901 F	-14.711.173 F	-34.252.074 F

Dotation Globale d'Equipement (DGE)		1994	1995	1996	Cumul
La Dotation Globale d'Equipement, qui était la participation de l'Etat à de gros équipements, est supprimée à partir de l'année 96, pour les villes de plus de 5.000 habitants.					
Ce que Montpellier aurait dû toucher		6.441.000 F	6.712.000 F	7.000.000 F	
Ce que Montpellier touche avec les mesures prises par Balladur et Juppé		6.441.000 F	6.712.000 F	0 F	
Perte		0 F	0 F	-7.000.000 F	-7.000.000 F

Dotations Fiscales de Taxe Professionnelle		1994	1995	1996	Cumul
(FNP et Compensations Fiscales) L'Etat a le pouvoir de modifier les impôts. C'est lui qui fixe à sa convenance l'assiette fiscale, en particulier les dégrèvements qu'il accorde concernant la taxe professionnelle. Les collectivités et les villes subissent de ce fait un manque de recettes qui, jusqu'à présent, était compensé par l'Etat. Depuis 1994, cette compensation de l'Etat va en diminuant.					
Ce que Montpellier aurait dû toucher		65.540.000 F	67.636.526 F	71.134.261 F	
Ce que Montpellier touche avec les mesures prises par Balladur et Juppé		52.475.000 F	52.988.000 F	51.153.500 F	
Perte		-13.065.200 F	-14.648.526 F	-19.980.761 F	-47.694.487 F

Total des dotations de l'Etat		1994	1995	1996	Cumul
Ce que Montpellier aurait dû toucher		418.178.200 F	426.359.426 F	438.945.434 F	
Ce que Montpellier touche avec les mesures prises par Balladur et Juppé		396.213.000 F	401.170.000 F	397.253.500 F	
Perte		-22.065.200 F	-25.189.426 F	-41.691.934 F	-88.946.560 F

Dotation Solidarité Urbaine		1994	1995	1996	Cumul
Perte pour la Ville : -82.819.560 F Soit 12% d'augmentation des impôts. En réalité, pour ne pas augmenter les impôts, la Ville a dû économiser 82,8 MF sur les autres dépenses.					
		11.790.000 F	13.489.000 F	14.900.000 F	
Gain		3.017.000 F	1.699.000 F	1.411.000 F	6.127.000 F

Si Mr Balladur et Mr Juppé n'avaient pas prélevé ces 82 MF les impôts en 94 et 95 auraient pu baisser de 12% au lieu de 0,2%. Montpellier fait toutefois partie des 3 seules grandes villes qui viennent de baisser leurs impôts pendant deux années consécutives



1. Communication des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal.
2. Informations de M. le Maire
3. Questions d'actualité municipale
4. Vœu du Conseil Municipal pour le retrait du plan Juppé (cf encadré)
5. Désignation de M. Levita au Conseil d'Administration de l'Association des Résidences Internationales de Montpellier Languedoc Roussillon Technopole.
6. Adoption d'un marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la transparence Lez-Lironde.
7. Adoption d'un marché de maîtrise d'œuvre pour l'assainissement pluvial de la Lironde.
8. Mise à l'alignement des rues de Nazareth et de Montasinos ainsi que la création d'un pan coupé à leur intersection. Cession gratuite de la Congrégation des Soeurs de Marie Joseph et de la Miséricorde.
9. Mise en révision des plans d'occupation des sols partiels Ouest et Est.
10. Actualisation de la participation des constructions pour le raccordement aux réseaux publics d'évacuation des eaux usées.
11. Vente d'un appartement (lots 101-742-68) immeuble le Rochambeau - Résidence du Nouveau Monde.
12. Vente du Lot n°4, 8, rue Sainte Ursule à M. Rouhban.
13. Demande de subvention auprès de l'Etat pour le microfilmage des fonds patrimoniaux de la Bibliothèque.
14. Attribution de bourses aux jeunes créateurs.
15. Avenant n°1 et 2 sur le marché 660, titulaire Léon Grosse-Renaudat, Léon Grosse-Villeneuve, Cegelec, Charmillon, concernant la construction du Centre Chronographique National de Montpellier.
16. Demande de subvention auprès de la DRAC pour l'acquisition par le Musée Fabre d'un tableau de François-Xavier Fabre.
17. Acceptation de dons pour le Musée Fabre.
18. Opéra Comédie : travaux de sécurité - protection contre l'incendie, Marché n°723-B5 - Lot extinction automatique. Titulaire : Rineau, avenant n°1.
19. Demande d'autorisation d'exploitation d'un dépôt de véhicules accidentés, 682 rue de la Castelle.
20. Budget Général et Budgets Annexes de l'Eau et de l'Assainissement. Exercice 95. Décision modificative n°3.
21. Exonération de la taxe professionnelle dans le cadre de l'aménagement du territoire. Extension de l'exonération à l'ensemble des catégories (Loi n° 95-115 du 4 février 1995).
22. Clôture de l'opération Verrière Basse par l'OPAC.
23. Participation de la Ville à l'augmentation de Capital de la SMTU.
24. Modification et réglementation de voirie. Tarifs 1996. Modification et réglementation des Halles et Marchés.
25. Tarifs 1996 des Archives Municipales.
26. Affaire retirée.
27. Tarifs 1996 de la Bibliothèque Gutenberg et des bibliothèques et médiathèques de quartier.
28. Tarifs 1996 de la Médiathèque Fellini.
29. Tarifs 1996 du Musée Fabre.
30. Tarifs 1996 de la Direction Informatique.
31. Tarifs 1996 des droits de voirie pour l'occupation de l'espace urbain.
32. Tarifs 1996 pour l'accueil permanent et temporaire des enfants en crèches, haltes-garderies et jardin d'enfants.

33. Tarifs 1996 de la station de compostage des déchets verts.
34. Tarifs 1996 de la Maison des Rapatriés.
35. Tarifs 1996, cautionnements et règlement de location de matériel auprès du Service Réceptions Protocole.
36. Tarifs 1996, cautionnements et règlement de location des salles municipales.
37. Tarifs 1996 des repas adultes et pour les associations de la Cuisine Centrale Municipale.
38. Tarifs 1996 des repas et accueil des enfants des restaurants scolaires.
39. Tarifs 1996 des opérations de Désinfection et Désinsectisation par le Service Communal d'Hygiène et de Santé.
40. Tarifs 1996 des Services Funéraires Municipaux et des droits de concessions dans les cimetières.
41. Tarifs 1996 des Installations Sportives.
- 42 à 44. Modifications des garanties de la Ville pour l'OPAC :
 - pour l'acquisition de l'Hôtel Armand, 20 rue de Candolle. Modification de la délibération du 25.04.1990.
 - pour la réalisation de 204 logements à la Cité Internationale Agropolis. Modification de la délibération du 27.11.1987. pour la modification du dispositif de chauffage de la résidence Le Crescent (emprunt complémentaire de 3.000.000 F).
45. Affaire retirée.
46. Election de Mme Colas titulaire et de M. Parent, suppléant, pour présider le bureau de vote lors des élections des représentants de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales.
47. Contrat de recrutement d'un Directeur adjoint au Centre de Loisirs sans hébergement de Grammont.
48. Avenant d'indemnisation de la convention d'occupation du domaine public pour la location de barques sur le Lez.
49. Attributions de subventions 95 pour des Associations sportives.
- 50 - 51. Appel d'offres ouvert pour l'achat de matériaux de bâtiment et de divers matériels de sport par la Centrale d'Achat.
52. Appel d'offres ouvert. Marché à commandes pour travaux neufs pour le service Eau / Assainissement.
53. Appel d'offres ouvert pour la création et la réfection d'installation pour le Service Eclairage Public.
54. Classement dans le domaine public communal de la rue Galavielle. (canton n°1)
55. Convention financière Ville/District concernant la maintenance des matériels et logistiques de régulation du système de régulation du trafic Pétrarque.
56. Appel d'offres restreint pour des travaux de maintenance des espaces piétonniers.
57. Appel d'offres ouvert de marchés à commande de travaux neufs pour la voirie.
58. Appel d'offres restreint. Marchés à commandes de maintenance de voirie.
59. Appel d'offres ouvert. Marchés à commandes pour des revêtements de trottoirs en asphalte.
60. Modification des représentants du Conseil Municipal au Collège de Celleneuve : Mme Henry est élue.
61. Enlèvement de compost végétal à la station de compostage de déchets verts de Grammont.
62. Désignation de M. Morales et Mme Weill en tant que délégués du Conseil Municipal à la Maison de l'Environnement.
63. Avenants à la deuxième tranche de l'aménagement de la Maison Pour Tous Georges Brassens.
64. Dotation initiale pour la régie municipale des Maisons pour Tous.
65. Direction informatique : acquisition de matériel pour les services municipaux. Appel d'Offres.
66. Garantie de la Ville à l'Opéra pour un contrat de coproduction pour 2 spectacles lyriques avec le Festival d'Aix-en-Provence.

VOEU

LE CONSEIL MUNICIPAL MAJORITAIREMENT SOUTIENT LA DEMANDE DE RETRAIT DU PLAN JUPPÉ

Depuis l'annonce, le 15 novembre dernier, par le Gouvernement, de la mise en place d'un plan touchant au problème des retraites et du règlement de la couverture sociale (dit "Plan Juppé"), et ceci sans aucune concertation, un vaste mouvement s'est développé dans tout le pays pour s'opposer à ce qui apparaît comme une remise en cause radicale des acquis qui font la réputation de la France en matière sociale.

Rapidement, la contestation a débordé ce juste motif pour mettre en avant la défense du service public aux citoyens. De toute évidence, la population n'a pas accepté que l'on décide sans son avis. Il ne s'agit pas d'un manque de communication, mais d'un manque de concertation. L'homme aurait dû être au centre du débat et il ne l'a pas été, mettant en évidence le malaise dont souffre aujourd'hui la société. La rentabilité ne peut pas tout justifier. Il faut donc que les réformes du Gouvernement soient retirées et que des négociations s'engagent pour, non seulement poser le problème des couvertures sociales, mais aussi sauvegarder le service public.

L'entêtement à refuser de répondre aux revendications fait porter au Gouvernement l'entière responsabilité des difficultés rencontrées par l'ensemble de tous nos concitoyens. De véritables négociations doivent s'ouvrir pour trouver les chemins de la réforme nécessaire, pour que d'autres orientations de travail soient explorées et mises en œuvre.

Il y aurait danger pour la démocratie et la cohésion nationale que le Gouvernement fasse la sourde oreille et s'enfuit. Il faut savoir écouter, entendre et négocier dans l'intérêt de tous. Les Elus du Conseil Municipal apportent leur soutien au mouvement revendicatif actuel, demandent le retrait du Plan Juppé et l'ouverture rapide de négociations entre partenaires sociaux.

Adopté à la majorité, le groupe UDF - RPR (opposition libérale) ayant voté contre, le Front National et les non-inscrits n'ayant pas pris part au vote.

THEATRE

Le Tartuffe, de Molière
Du 18 au 28 janvier
Opéra Comédie (mar, ven, sam à 20h45, merc, jeu, 19h - dim 18h - tâche lundi)

Tartuffe, Comédie française
Samedi 20 janvier
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo (15h - entrée libre adhérents)

Action poétique
Vendredi 12 janvier
Théâtre Quotidien
Bibliothèque J. Delteil (18h)

Beatrice et Francesco
de JP Sghimont
30 et 31 janvier
Chai du Terral - St Jean de Védos (le 30 à 20h45 - le 31 à 19h)

La Crotz erbosa
Catnno et Jacouti
Du 25 au 28 janvier
Théâtre Jean Vilar (le 25 et 28 à 15 - le 26 et 27 à 21h)

La Chocolaterie
24 janvier (15h)
Cie. ELBAAL
M.P.T. Joseph Ricome
Théâtre Gérard Philipe
Rens. 67 58 29 62

CINEMA

Swing Time de G. Stevens
Jeudi 11 janvier
Ciné-Club Jean Vigo
Centre Rabelais (20h30)

Hommage à Zbigniew
Hydzynski
Samedi 13 janvier
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo (15h - entrée libre adhérents)

Hommage à Franch Capra
Du 16 au 19 janvier
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo (16h et 18h - entrée libre adhérents)

Hommage à R. Hitchcock
Du 23 au 26 janvier
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo (16h et 18h - entrée libre adhérents)

Le Faucon Maltais de J. Huston
Jeudi 25 janvier
Ciné-Club J. Vigo
Centre Rabelais (20h30)

Hommage à Artavazd Pelechian
Samedi 27 janvier
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo (15h - entrée libre adhérents)

OPERA

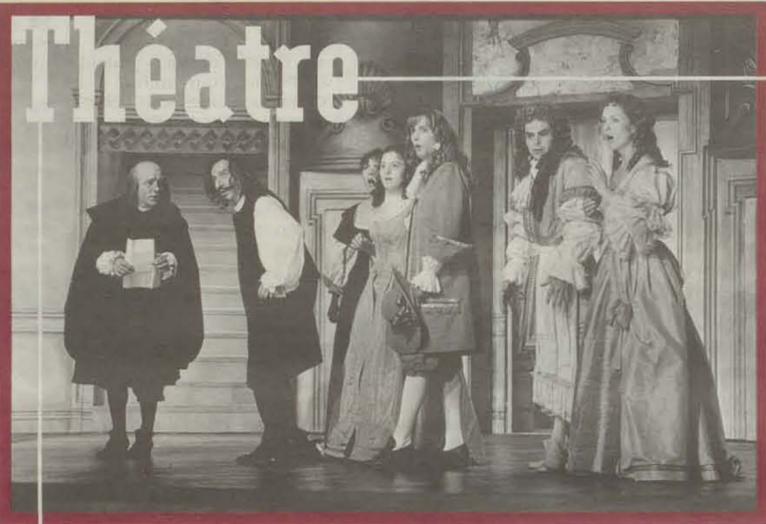
Orlando de G.F. Handel
11, 13 et 14 janvier
Direction : W. Christie
Opéra Comédie (20h - le 14 à 15h)

Club Lyrique
Samedi 20 janvier
Musiques à 17h
Opéra Comédie - Salle Molière (17h)

Récital Sylvie Brunet, mezzo-soprano
Vendredi 26 janvier
Opéra Comédie - Salle Molière (20h30)

Tristan et Isolde de R. Wagner
Dimanche 28 janvier
Opéra Berlioz (15h)

La Tragédie du roi Richard II, de W. Shakespeare
12 au 20 janvier
Chai du Terral - St Jean de Védos (les 12, 13, 16, 19 et 20 à 20h45 - le 14 à 18h - les 17 et 18 à 19h)



© Photo Mario Del Curto

Le Tartuffe / Comédie de Molière
Mise en scène de Benno Besson
Opéra Comédie

Du 18 au 28 janvier 96 à 20h45 (Réservation : 67 58 08 13)

TREIZE VENTS

Tartuffe ou la provocation

Créé à Versailles, le 12 mai 1664, dans le cadre fastueux des Plaisirs de l'île Enchantée, «Tartuffe» ridiculisait les faux dévôts, plus avides des nourritures terrestres que des promesses du ciel. Les foudres de l'église s'abattirent instantanément sur cette «méchante comédie» et son auteur, Molière, «démon vêtu de chair et habillé en homme et de plus signalé impie et libertin», promis à un supplice exemplaire, «et le feu même, avant cœur de celui de l'enfer...» Il fallait tout le talent et la provocation de Bruno Besson pour relire le Grand Siècle à nos jours, dans une attaque du pouvoir et des valeurs suprêmes esthétiques et éthiques, sur lesquelles, selon lui, «La Révolution Française est passée comme de l'eau sur les plumes d'un canard...» Ami de Bertold Brecht, auteur de grands succès populaires à Berlin, en Finlande, à Genève, Besson inocule son Tartuffe comme un virus et s'intéresse moins à sa propagation qu'aux effets qu'il révèle dans le malade Orgon. In saisissable et proche, mystérieux et fraternel, ce tranquille bourgeois inquiet parce qu'il cède à Tartuffe au nom d'une mauvaise conscience inavouée. Les flatteries les plus basses atteignent d'autant mieux leur cible, qu'elles s'inscrivent dans les désirs les plus secrets, libérant au passage le sadisme d'un tyran domestique jamais démodé. Entre deux éclats de rire, le spectacle de Bruno Besson émeut donc au plus profond.

Incidence 96 : rencontres théâtre universitaire

I Association Interstices, Compagnie de théâtre Universitaire de Paul Valéry, a participé en 1994 aux pré-sélections du Festival de Théâtre Universitaire organisées par le Théâtre des Amandiers de Nanterre. La dynamique créée par ces confrontations a motivé l'envie de rencontres dans la région. Du 11 au 14 janvier 96, le théâtre des Treize Vents devient donc le réceptacle de cette effervescence où le public est invité à découvrir le jeune théâtre, participer aux débats, rencontrer les nouvelles compagnies. L'entrée sera gratuite pour toutes les manifestations, représentations comprises.

LES REPRÉSENTATIONS

• Zang Num Num de Laurent Colomb
Jeudi 11 avril à 20h45

• W ou le Souvenir d'enfance d'après George Perec
Vendredi 12 janvier à 20h45

• Ungunstraum par H. Hang, M. Dross, D. Wetzel
Samedi 13 janvier à 20h45

DÉBAT SUR LA TRANSMISSION

Théâtre et université : une certaine manière d'être «aux marges», de poursuivre la recherche, transmise d'une génération à l'autre. Quel héritage et quel enseignement ?
Vendredi 12 janvier de 10h00 à 12h00
Université Paul Valéry.

LES INVITATIONS D'AUTEUR

Les textes de Rosi Efoui, Mathieu Malgrange, Christophe Noysman, lus par leurs auteurs et par la Compagnie Interstice.
Dimanche 14 janvier à 15h00
Salle Pétrarque

Exposition

JUSQU'AU 15 FÉVRIER
MAISON POUR TOUS G. SAND

Loup, y es-tu ?

C

chaque année, la Maison Pour Tous George Sand organise une animation consacrée à l'environnement. Après le «Coton qui se mange», les abeilles, l'eau douce, c'est au tour du loup, figure animale ancrée dans les peurs ancestrales de l'homme, de faire l'objet d'une réhabilitation en force grâce à plusieurs animations tout public et un travail spécifique en milieu scolaire. Plusieurs expositions retraceront l'évolution de nos sociétés depuis l'image prédatrice, nuisible et sanguinaire que lui réservait nos aïeux, jusqu'au militantisme actuel pour protéger une espèce pratiquement disparue. Au programme : la place du loup dans le langage, un diaporama et une vidéo mis à disposition par l'ASPAS (Association pour la Protection des Animaux Sauvages), mais aussi une sélection bibliographique et discographique qui viendront s'ajouter aux animations prévues afin de casser les légendes et se rapprocher de la vision partagée par de nombreux scientifiques, qui voient dans le loup, un «médecin des forêts».



LES ANIMATIONS :

• L'Heure du Conte avec Jocelyne Carmichael
Mercredi 17 janvier - 14h30

• Spectacle musical : Pierre et Le Loup par le Théâtre du Bambou Humour et divertissement
Mercredi 31 janv. - 14h30
Salle Jeanne d'Arc - Bld E. Renan

• Les Loups du Gévaudan Une journée de visite au Parc animalier de Ste-Lucie où plus de cent loups vivent en semi-liberté.
Dimanche 11 février - Départ de Montpellier à 8h.

Renseignements : Maison Pour Tous George Sand
Tél : 67 79 22 18

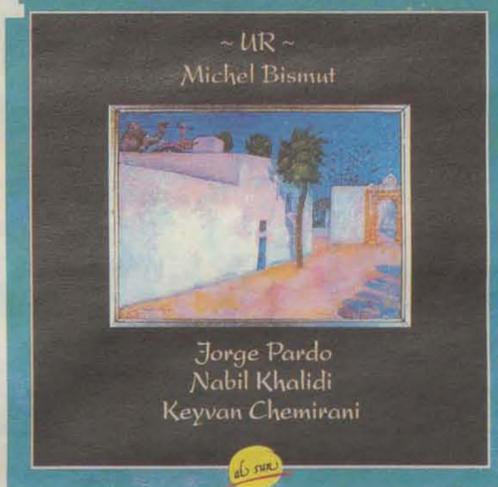
Musique

Michel Bismut

«UR» Les saveurs jubilatoires méditerranéennes



au printemps dernier, dans une campagne lozérienne, un fils de la Méditerranée, le contre-bassiste Michel Bismut crée un répertoire nouveau qu'il baptise «UR» du nom de l'ancienne capitale de la Mésopotamie. Ce répertoire s'inspire largement des musiques traditionnelles du bassin méditerranéen et du Moyen Orient. Michel Bismut, connu et apprécié d'un large public jazzy, renoue avec UR avec les fils de la mémoire et de ses racines. Le résultat : des mélodies populaires rondes comme une pastèque gorgée de soleil, raffinées et savoureuses comme un marché d'épices. Des airs qui font danser les corps et recueillir l'esprit. UR, c'est aussi une vraie rencontre de musiciens autour de Michel Bismut : Jorge Pardo, venu d'Espagne, au saxophone ou à la flûte, Nabil Khalidi avec son luth marocain et Keyvan Chemirani, le franco-iranien aux percussions... Cette rencontre trouve son public cet été à Mimi la Sardine ou à Castries, lors de concerts enthousiastes. De cette jubilation est né un CD baptisé «UR», et qui sort à la mi-janvier sous le label «Al Sur». Et, comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, UR et son quatuor sera sur scène au JAM les 25 et 27 janvier avant une tournée en Arles, Béziers, Paris, Tel-Aviv, Agde et Tunis.



THÉÂTRE JEAN VILAR

Panorama de la chanson française



gainsbourg, Mouloudji, Brel, Nougaro, Vian, Caussimon, Trenet, mais aussi Montand, Piaf, ou Reggiani... Le spectacle «Syracuse, Aller Simple» organisé au théâtre Jean Vilar par l'Association Hors la Voix, convie le public à un vaste panorama de la chanson française. Conçu par Marc Thorrel, auteur-compositeur-interprète, ce spectacle est accompagné au piano par Christian Lavigne et Jean-Philippe Py à la contrebasse. Pour tous les amateurs des beaux textes et des grands refrains qui ont marqué les temps forts de notre histoire.

Syracuse, Aller Simple
Samedi 13 janvier - 20h45
Dimanche 14 janvier - 17h
Théâtre Jean Vilar
Tél : 67 40 41 39

MUSIQUE

Cathia Poza
Vendredi 12 janvier
Flamenco
Mimi la Sardine (21h)

Concerti grossi et airs sacrés de Handel
Vendredi 12 janvier
Les Arts Florissants
Opéra Comédie (20h30)

Syracuse, aller simple
13 et 14 janvier
Chansons françaises
Théâtre J. Vilar (le 13 à 21h - le 14 à 17h)

La famille du Cor
Mercredi 17 janvier
Concert
Théâtre J. Vilar (21h)

Fitt Band
19 et 20 janvier
Reggae
Mimi la Sardine (21h)

Michel Bismuth, jazz
25 et 27 janvier
JAM (21h)

Els Ministrals del Rossello
Jeudi 25 janvier
Maison Pour Tous Marie Curie (21h - Réserv. 67.75.10.34)

Schumann - Brahms
Vladimir Kravnev, piano
Dimanche 28 janvier
Le Corum - Salle Pasteur (10h45 - concert brunch)

Petite Messe Solennelle de Rossini
Mardi 30 janvier
Opéra Comédie (20h30)

CONFERENCE

Les auteurs écrits par E. Charlot par le Théâtre Quotidien
Vendredi 26 janvier
Bibliothèque Gutenberg - Salle de lecture (18h30)

La double vie de Richard Wagner par René Hoerwig
Dimanche 14 janvier
Le Corum - Salle Einstein (10h45 - entrée libre)

L'œuvre et la vie du marquis de Sade par le Machin
Mardi 16 janvier
Bibliothèque Gutenberg (18h30)

Le Papillon noir
Jeudi 25 janvier
Salle Guillaume de Nogaret (20h30)

6 FÉVRIER AU ZÉNITH

C'

ritait le temps des premières surbouts et du vélo solex, du golf Drouot et du transistor, de la minilupe et de Salut les Copains, du fornicia et du nylon où les (doles de vinyl) faisaient tourner le monde sur le pick-up des années «yé-yé», Johnny, Eddy, Sylvie, les Beatles et les Stones défilent en quinze tableaux et 260 succès tout au long de ce spectacle mis en scène par Roger Louret. Au final, dix ans d'histoire évoqués à travers les souvenirs de deux adolescents, Yéyé et Chouchou, et de leurs parents, les Croûtons, feuilletant à toute vitesse le grand album des années 60 : L'École, Saint-Tropez, la Première Surprise-partie, l'Algérie, le Bal, Espagne, le Pénitencier, Mai 68, les Hippies... Au passage, de nombreux clins d'œil tendres que tous les amoureux des années twist reconnaîtront : l'imperméable de Petula Clark, le panier de Jane Birkin, les chemises à fleurs d'Antoine, le Boa de la grande Zoé ou les boucles de platines de Marilyn....

Les Années Twist
Mardi 6 février 96 - 20h30
Zénith de Montpellier



Les années Twist



Lancement coupe du Monde de Foot-ball France 98 à Montpellier



100 fontaines dans la ville



Le réaccrochage des trésors du Musée Fabre



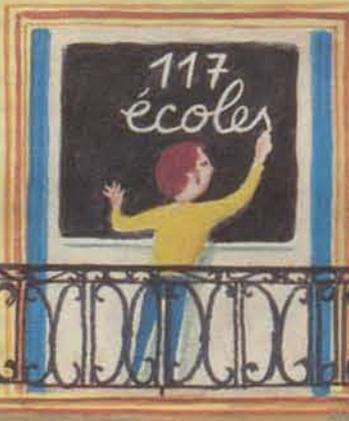
Tous à vélos



La piscine olympique d'Antigone



Port Marianne : Début des travaux du Bassin Jacques CCEUR



18 000 écoliers dans 117 écoles Rentrée réussie



Un tramway pour l'an 2000



La future bibliothèque centrale à Antigone



Le Rock est chez lui à Montpellier



Continuons l'aménagement des berges du Lez



La médiathèque Jean-Jacques ROUSSEAU ouvre ses portes à Paillade

631609129